

ORDRE DU JOUR
DE LA REUNION MENSUELLE DES MEMBRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Mardi 31 mars 2026

Salle des fêtes – Site Saint Vincent Lannouchen

Dossiers transversaux

1. Approbation des procès-verbaux du CSE du 27 janvier 2026 et du 10 février 2026.
2. Avis sur les modifications du plan de développement des compétences 2026*.
3. Avis sur la lettre de cadrage du plan de développement des compétences 2027*.
4. Information sur la fin de l'exonération de la taxe d'apprentissage pour les associations, fondations et autres structures à but non lucratif.
5. Information sur la fin du caractère automatique de l'exonération du Versement Mobilité Régional et Rural (VMRR) pour les associations, fondations et autres structures à but non lucratif.
6. Information sur les résultats des élections de la CME.
7. Présentation du rapport d'activité Co-Réso

Pôle sanitaire

8. Présentation du Rapport du Directeur sur l'activité sanitaire au 31 décembre 2025.
9. Information sur l'encadrement soignant de Roscoff.
10. Avis sur les grilles horaires Educateurs Jeunes Enfants du service SMR Pédiatrie à Roscoff*.
11. Retour sur le CREX du service SMR Pédiatrie de Ty Yann.
12. Point sur les difficultés de livraison de médicaments inter sites.

Pôle Médico-social

13. Avis sur le projet d'établissement de l'EHPAD La Retraite présenté lors de la séance du CSE du 10 février 2026*.
14. Avis sur la procédure de reclassement d'un(e) ouvrier de restauration à l'EHPAD La Source.
15. Information sur la revalorisation du tarif différencié d'hébergement des EHPAD au 1er janvier 2026.
16. Retour sur le CREX en lien avec la situation de La Source.
17. Information sur les coupes GMP/PMP février 2026 des EHPAD de Lannouchen et de Saint-Jacques.

Pôle social

18. Point sur la situation de Ker Liamm (départ d'un salarié)

La Secrétaire du CSE,

M. CREACH



* documents joints

Le Président,

H. BLAIZE

